



Procès-verbal de l'assemblée générale du TC MEYRIN  
Tenue au centre sportif de Maisonnex  
le 30 octobre 2023 à 19h00

Réf : bf/jcm

Nombre de membres convoqués par e-mail :	253
Nombre de membres présents :	13
Nombre de membres excusés :	1

Le président, François Hernot, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'à Mme Nathalie Leuenberger, Maire de la Commune de Meyrin, à Mme Esther Um, Présidente du conseil municipal de Meyrin, à M. Raoul Sautter, président d'honneur et à M. Jean-René Zbinden, membre d'honneur.

Sont excusés, M. Laurent Tremblet, conseiller administratif et M. David Genequand, chef du service des sports, M. Massimo Alvarez Del Bon, responsable du Centre sportif de Maisonnex.

Le président constate que l'assemblée a été convoquée valablement. Il passe à l'ordre du jour et demande d'ajouter le rapport du président. Un diaporama est projeté.

**1. Approbation du procès-verbal du PV du 12 octobre 2022 (accessible sur le site du TC Meyrin)**

- a. Ce PV ayant été mis sur le site 30 jours avant la séance, il n'est pas relu. Il n'y a pas de question et le PV est adopté à l'unanimité.

**2. Rapports d'activités**

- a. Le Président (annexe N° 1)
- b. Interclubs (annexe N°2)
- c. Tournois internes et officiels (annexe N° 3)
- d. Mouvement juniors (annexe N° 4)
- e. Mouvement seniors (annexe N° 5)
- f. Sponsoring (annexe N° 6)

**3. Ratification des rapports ci-dessus et décharge au comité**

- a. Il n'y a aucune question et les rapports sont approuvés à l'unanimité.

**4. Rapport des finances**

- a. Jean-Claude Messeiller présente le rapport financier (arrêté au 31 août 2023). Il présente une perte de CHF 14'024.52 et explique les différentes raisons pour cette perte. Entre autres, nous avons dû verser un salaire d'environ SFR 7'000,- pour le licenciement d'un professeur dont nous avons également dû payer son remplaçant pour la même période. L'organisation de la trentième édition du tournoi junior a également engendré des dépenses extraordinaires d'environ SFR 6'000,-, enfin, la légère diminution du nombre de juniors a donné lieu à une baisse des recettes, sans pour autant diminuer la masse salariale des enseignants. Le tableau sera annexé au PV (Annexe No 6)

**5. Rapport des vérificateurs des comptes**

- a. En absence d'Aude Lemmon, c'est M. James Lugon qui donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes (annexe No 6). Ce rapport relève la bonne tenue des comptes qui laissent apparaître une perte de CHF 14'024.52. Il félicite l'actuel trésorier pour

l'excellent rapport détaillé.

## 6. **Approbation des comptes et décharge au comité**

- a. Les comptes sont approuvés à l'unanimité avec décharge au comité.

## 7. **Élection du comité.**

### **Présentation des candidates et candidats pour la saison 2023-2024**

Remarque : aucune autre candidature n'étant parvenue dans les délais statutaires, nous proposons la liste suivante :

- Mme **Bonvallat** Marie-France (sortante)
- Mme **Fässler** Brigitta (sortante)
- M **Bonvallat** Alain (sortant)
- M **Hernot** François (sortant)
- M **Messeiller** Jean-Claude (sortant)

L'assemblée accepte ce nouveau comité (dont les membres se répartiront les tâches) à l'unanimité.

## 8. **Élection des vérificateurs des comptes**

- a. Ce sont Aude Lemmon et Christiane Jolissaint qui seront en activité pour 2023/2024, approuvé à l'unanimité.

## 9. **Propositions individuelles à faire parvenir jusqu'au 20 octobre 2023 (art. 26 des statuts)**

- a. FH fait la lecture d'une demande de M. Paul Frandsen concernant les modifications du système de réservation. AB explique que ça devenait de plus en plus difficile de commencer les cours à 16.30h dû au fait que les écoliers n'arrivaient pas à être à Maisonnex à l'heure et la demande de ce changement d'horaires a été acceptée par la Commune. JCM fait savoir que les abonnements des heures creuses ont été adaptés en conséquence. La discussion s'engage, suivie d'un vote négatif avec une majorité évidente pour ne pas soutenir la demande de M. Frandsen (une seule voix pour).

## 10. **Divers**

- a. Informations du comité. La liste du calendrier prévu pour 2023/2024 (qui pourrait être modifié selon les impératifs) sera mise sur le site, les news et sur l'écran. AB explique le déroulement du tournoi des « vachettes ».
- b. Concernant 8 juniors compétition 16 à 18 ans avec des classements allant actuellement de R5 à R4, MFB fait la demande à la Commune d'ajouter une équipe IC. Mme Leuenberger interpelle si la demande a déjà été faite à la Commune et FH précise que cette demande sera transmise au Service des Sports prochainement.
- c. JCM demande aux membres s'ils sont intéressés de nous donner un coup de main pour les 220 matchs en 10 jours du tournoi junior qui se déroulera mi-novembre.
- d. Cicely Wulf demande s'il y a du nouveau concernant les courts de Padel, sujet mentionné dans le PV de la dernière AG. Cette question est posée aux autorités. Christiane Jolissaint explique que Swiss Tennis va intégrer le Padel dans ses statuts.
- e. Une demande est faite concernant l'état du court No 3 qui présente des défauts de surface. Le problème a été transmis à la commune.
- f. Dans le cadre de l'organisation de la « démarche participative », le TCM est intéressé à participer, comme cette année, à une journée « portes ouvertes » pour les juniors.
- g. Mme Esther Um prend la parole et remercie le comité pour son travail et dévouement. Elle promet de soutenir notre demande au Conseil Municipal, concernant une nouvelle équipe IC, incluant des juniors prometteurs,
- h. Mme Nathalie Leuenberger, qui remplace pour la première fois le ministre en charge du service des sports, remercie et félicite le comité du travail accompli. Le comité a pris note également qu'il n'y aura pas de diminution des subventions. Elle se félicite également de notre effort pour la promotion du tennis féminin.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 20.30h et invite les personnes présentes à une petite collation servie par Le Restaurant « Le Smash ».